

sedo problème de sécurité. Quiconque lance une demande de transfert non sollicité sur un .fr peut espérer
sedo récupérer celui-ci, pour peu qu'un personne mal informée accepte la demande de transfert en question.
sedo L'instauration d'un système de verrouillage serait appréciée, car il permettrait d'empêcher à la source toute
sedo demande de transfert intempestive.

sedo Enfin, certains utilisateurs sont encore peu familiers avec le .fr. En France et en raison de l'ouverture tardive
sedo de l'extension, saisir un nom de domaine en .com dans son navigateur Internet pour recherche une
sedo entreprise, un produit, un service ou une information peut paraître peu naturel.

sasi Le .fr a des critères d'attribution plus corrects que le .com qui ne fonctionne que avec
sasi l'argent.

sasi Les .mq, .gp et autres domaines d'outre-mer permettent

sasi a) de situer le site géographiquement,

sasi b) de le différencier d'un nom identique en .fr

sasi

sasi

open-it Le « .fr » désigne clairement les entreprises ou particuliers de nationalité française,
open-it résidents sur le territoire. Permet une distinction claire comparativement aux autres
open-it dénominations. Le lancement du « .eu » a donné lieu à des dérives commerciales sans
open-it précédent, notamment avec le système de pré-réservations avant le lancement. Des abus et
open-it des tentatives d'usurpation de marques commerciales ont été relevés durant plusieurs mois
open-it après la date de lancement de ce « .eu ». De plus, le manque de clarté dans la gestion des
open-it conflits, avec un tribunal anglophone désigné dans un autre pays que la France, n'aura pas
open-it facilité les démarches de recours juridiques.

open-it Le système de réservation du « .fr » étant un avantage pour les francophones résidents sur
open-it le territoire, mais constitue aussi un inconvénient pour les acheteurs internationaux. Ses
open-it avantages concentrent ses inconvénients.

open-it Le « .fr » doit rester préservé. Le point faible se situe au niveau de l'AFNIC, qui ne dispose
open-it pas des ressources financières et techniques suffisantes pour exercer son rôle de
open-it REGISTRAR. Cela entraîne à certaines périodes des délais de latence très longs pour la
open-it validation d'une réservation d'un « .fr »

open-it Malheureusement, le « .mQ » n'est pas disponible en commercialisation, c'est la raison
open-it pour laquelle l'organisation professionnelle Open It Martinique, regroupe des
open-it professionnels des TIC, et se penche sur la question de la gestion du TLD « .mQ », en
open-it répondant et se positionnant comme candidat potentiel en tant que Office d'Enregistrement
open-it sur cette consultation publique.

open-it L'un des avantages de pouvoir disposer d'un « .mQ » est un attrait culturel régional et
open-it identitaire important, surtout dans une région d'europe ultra périphérique.

open-it Il demeure un intérêt touristique majeur pour le positionnement des entreprises. Nos îles
open-it voisines anglophones, hispanique (etc...) disposent de leurs propres TLD avec une
open-it promotion active.

open-it Dans le cadre des activités et des échanges commerciaux inter-îles, la mise en avant d'un
open-it domaine en « .mQ » et notablement pour les emails, est un plus commercial pour ceux qui
open-it en bénéficient. L'intérêt étant de pouvoir être clairement identifié et localisé sur l'archipel
open-it caribéen.

open-it Les entreprises métropolitaines installées en Martinique ont besoin d'un .mQ pour mieux
open-it matérialiser leur présence sur le territoire, et avoir une meilleure communication régionale.

open-it

open-it

mediaserv Ils sont communautaires et proche de la cible mais cet avantage est aussi un

mediaserv inconvénient sur le nombre de nom de domaine enregistré en .fr.

mediaserv Les avantages du langage sont aussi importants.

mediaserv De plus ces extensions permettent une personnalisation du contenu.

mediaserv

mediaserv

isofrance Après une période de politique d'attribution restrictive du .fr, l'assouplissement des critères

isofrance associé à une baisse des tarifs a renforcé l'attractivité du .fr

isofrance Un facteur d'attractivité du .fr est la confiance qu'il inspire à autrui.

isofrance

isofrance

inria-renatle .fr est organisé avec une charte de nommage. Cette charte, qui était inria-renatconsidérée comme relativement contraignante au moment de sa mise en place, a inria-renatnéanmoins permis la création d'un espace de confiance basé sur la qualité de la gestion du inria-renatregistre. LA conséquence inverse a été que le développement du .fr a été beaucoup moins inria-renatrapide que dans les pays voisins (comme l'Allemagne ou le Royaume-Uni). L'AFNIC a inria-renatensuite allégé les contraintes administratives pour l'utilisation des noms de domaines en .fr inria-renatet la croissance du registre a repris de façon significative, tant pour les personnes morales inria-renatque physiques. Néanmoins, le .fr reste un espace de confiance qui est reconnu pour sa inria-renatqualité. Les bureaux d'enregistrement, qui participent à la gestion de l'AFNIC via leurs inria-renatreprésentants au conseil d'administration, mettent beaucoup l'accent sur l'automatisation inria-renatdes procédures et la capacité du registre de répondre 24/7, alors que les utilisateurs finaux inria-renatsont certainement plus sensibles à la qualité du nommage. La baisse du coût des noms de inria-renatdomaine, induite par l'amélioration des procédures, n'est pas nécessairement perceptible inria-renatpar les utilisateurs finaux.

inria-renatEn ce qui concerne le .re, nous avons assez peu de retour d'appréciation dans la mesure où inria-renatle domaine est peu diffusé et restreint aux personnes morales locales à la Réunion. Les inria-renatappréciations faites pour le .fr, concernant l'espace de confiance associé aux noms de inria-renatdomaine en .re s'applique également.

inria-renatPas de commentaires pour les autres ccTLD dans la mesure où ils sont ou fermés ou gérés inria-renatsur une base commerciale

inria-renater

inria-renater

fce teleconLe domaine de premier niveau .fr permet une identification immédiate avec la France.

fce teleconLes règles d'enregistrement actuelles réservant l'enregistrement aux organismes

fce teleconimplantés en France ou titulaires d'une marque déposée en France, ainsi qu'aux

fce teleconpersonnes physiques majeurs disposant d'une adresse postale en France constituent des

fce teleconcritères différenciant qui permettent d'assurer un lien fort entre l'extension et le pays

fce teleconconcerné.

fce teleconL'attractivité de ce domaine est conditionnée par le maintien de ce lien.

fce teleconle domaine .fr apparaît donc parfaitement complémentaire des extensions génériques

fce teleconprivilégiées par les entreprises ou les particuliers dont le périmètre d'activité la

fce teleconcommunication se situent dans un environnement mondial.

fce telecon.eu se positionne en situation intermédiaire pour les entreprises, les structures ou les

fce teleconparticuliers ou même des usages pour lesquels la dimension européenne prime.

fce teleconOn peut noter par ailleurs que .fr .eu ou l'usage d'un gTLD ne sont pas exclusifs. En

fce teleconfonction de la cible ou du contexte on pourra privilégier pour un même nom de domaine

fce teleconl'usage d'un ccTLD comme .fr, l'usage du ccTLD .eu, ou l'usage d'un gTLD comme

fce telecon.com.

fce teleconL'attractivité d'une extension, est aussi fonction d'autres critères, en particulier sa

fce teleconvisibilité, dans l'environnement Internet au plan local ou au niveau plus global, ses

fce teleconconditions d'enregistrement (prix, critères).

fce teleconL'assouplissement des conditions d'enregistrement dans .fr, et l'évolution concomitante

fce telecondes tarifs d'enregistrement ont été des facteurs très positifs dans l'attractivité de .fr.

fce teleconLes conditions actuelles d'enregistrement nous semblent constituer un bon équilibre

fce teleconentre

fce telecon- d'une part, le maintien d'un nécessaire lien avec la France qui en fait son

fce teleconattractivité et sa spécificité, et

fce telecon- d'autre part, une souplesse d'enregistrement et un tarif qui conduisent à un

fce teleconnombre d'enregistrement suffisant à la nécessaire visibilité de l'extension, et à

fce teleconl'activité du registre.

fce teleconConcernant les Départements d'outre-mer, l'existence de ccTLD spécifiques rendent

fce teleconcomptent d'une spécificité géographique et culturelle.

fce telecon Une politique d'enregistrement comparable à celle maintenant suivie sur .fr, par la mise
fce telecon en place d'une politique libérale d'enregistrement, tout en gardant les critères qui
fce telecon permettent de maintenir leur spécificité nationale est à privilégier.

fce telecon Les travaux de l'ICANN devraient conduire dans les prochaines années à une évolution
fce telecon profonde des gTLD.

fce telecon Multiplication des extensions, création de gTLD spécialisés par domaines, par villes, par
fce telecon régions, par langues, gTLD construits sur des noms de domaines internationaux.

fce telecon Dans le contexte de cette évolution, les ccTLD peuvent constituer un espace plus stable,
fce telecon avec des garanties en matière de pérennité, et d'ancrage nationa

fce telecom

fce telecom

France lar Le suffixe ".fr" n'a pas à être attractif. Il doit être précis. Il doit simplement signaler que le
France lar nom de domaine concerné relève de la virtualité française matérialisée par son registre. Ceci
France lar est conforme à ISO 11179 (registres de métadonnées) qui peu à peu normaliseront
France lar l'interopérabilité mondiale. (JTC1/SG21/WG2).

France lar Le suffixe ".com" est historiquement l'indicateur de la virtualité domestique américaine.

France lar .org peut être assimilé aux organisations multi-acteurs américaines et, par suite de la non
France lar ouverture de ".int" ou d'un ".ngo" des organisations à but non-lucratif à travers le monde.

France lar Hors la RFC 922 qui reflète le consensus interopérateur de 1984 et les recommandations du

France lar SMSI, il n'existe aucune obligation ou incitation internationale à un certain type de suffixe.

France lar C'est la gestion bien trop restrictive du ".fr" qui créé la mode du ".com" en France.

France large

dotanco Comme tout ccTLD, le .FR n'est attractif que par la possibilité qu'il
dotanco offre de signifier clairement son attachement à une localisation
dotanco géographique/linguistique/culturelle/patriotique. Cet attachement
dotanco devient de plus en plus d'actualité avec l'émergence de nouveaux
dotanco gTLDs jouant sur ce créneau (.CAT, .ASIA, et toutes les futures
dotanco extensions qui se préparent comme .BZH, .PARIS, .BERLIN, .NYC, etc.)

dotanco Cet attachement peut se décomposer en deux volets : signifier au
dotanco monde quelque chose (je suis français/je vis en France/je parle
dotanco français), et en retour attirer du monde en rapport, que ce soit pour
dotanco communiquer via un blog par exemple, ou vendre en ligne.

dotanco Ceci bien sûr dans le cadre d'une approche « naïve », c'est à dire en
dotanco mettant de côté les aspects « cybersquatting » (et le corollaire de
dotanco la nécessité pour les possesseurs de marque de les protéger en
dotanco déposant les noms de domaine en rapport mais sans nécessairement

dotanco réellement les utiliser, ou alors en n'assurant, au niveau web,

dotanco qu'une redirection vers un autre site, comme par exemple

dotanco <http://www.ibm.fr/> qui redirige immédiatement vers

dotanco <http://www.ibm.com/fr/fr/>), et les aspects de jeu sur les mots

dotanco ou la sémantique liée à l'extension,

dotanco peut-être peu propices en .FR, mais existants dans d'autres

dotanco extensions (par exemple, start.at, go.to, blo.gs ou cest.la comme jeux de mot,

dotanco ou le .WS (îles Samoa) vendu comme « WebSite », le .LA (Laos) comme Los Angeles,

dotanco etc.).

dotanco Si le cybersquatting, et en partie la sémantique peuvent apporter une

dotanco image négative à l'extension (si ce n'est que le cybersquatting a

dotanco lieu a priori d'autant plus que l'extension est populaire et

dotanco réciproquement), la présence de noms « remarquables » par jeux divers

dotanco et parfois de la sémantique, peuvent au moins faire parler de

dotanco l'extension, la faire connaître et découvrir à des utilisateurs qui

dotanco peuvent parfois penser qu'Internet se résume au .COM

dotanco En effet, mis à part cette attractivité « géographique », le .FR ne

dotanco dispose pas d'autres atouts par rapport à d'autres ccTLDs/gTLDs : il

dotanco ne propose pas d'autres services qui pourraient être novateurs

dotanco (IDN, DNSSEC, ENUM, etc.), au niveau tarifaire il se situe maintenant dans

dotanco la moyenne, mais a contrario sa charte et son fonctionnement
dotanco technique, malgré une amélioration de l'automatisation, restent en
dotanco retrait de ce qu'on pourrait attendre ; par exemple le standard EPP
dotanco (établi par l'IETF en mars 2004) ne commence à voir son apparition au
dotanco sein de l'AFNIC que depuis quelques mois en vue d'un déploiement
dotanco futur, après avoir été tout simplement un mot tabou, probablement
dotanco parce que cette technologie n'était pas sortie directement de
dotanco l'AFNIC.

dotanco Ainsi le .FR traîne encore aujourd'hui, et probablement à raison, une
dotanco image d'extension complexe à gérer par la lourdeur passée des
dotanco procédures administratives (exemple: usage des fax), et restrictive
dotanco compte-tenu de la situation du « droit au nom », abandonné seulement
dotanco en 2004.

dotanco D'autre part la notion de « zone de confiance » est très relative,
dotanco basée sur des critères techniques en partie arbitraires (tests
dotanco ZoneCheck qui complexifient l'installation d'un nouveau nom de
dotanco domaine .FR et constituent une partie non négligeable des questions
dotanco traitées aux cellules support des bureaux d'enregistrement et du
dotanco registre), au final très peu utile voire dangereuse puisqu'elle
dotanco entretient la confusion entre nom de domaine et site web (le
dotanco possesseur du nom de domaine peut très bien ne pas être le «
dotanco rédacteur » du site web utilisant le nom, et les responsabilités
dotanco notamment juridiques ne sont pas et ne devraient pas être les mêmes
dotanco pour ces deux intervenants), et quelque peu impossible à défendre
dotanco sérieusement à partir du moment où le « droit au nom » a été
dotanco abandonné. Cependant cela a contribué à une évolution (en volume)
dotanco très lente, comparativement à d'autres ccTLDs européens.

dotanco Pour les bureaux d'enregistrement, l'intervention trop grande de
dotanco l'état dans les opérations de l'AFNIC rend difficile ou freine des
dotanco évolutions comme la baisse des prix. Les bureaux d'enregistrement ne
dotanco sont pas nécessairement les bons acteurs au sein du registre pour
dotanco s'exprimer au nom des clients finaux, mais l'état ne l'est
dotanco probablement pas plus. De plus, les procédures internes au registre,
dotanco la communication et son degré d'ouverture vers l'extérieur, y compris
dotanco les bureaux qui sont pourtant ses partenaires privilégiés, n'étaient
dotanco pas nécessairement exceptionnellement bons dans les années passées,
dotanco ce qui a pu détourner un certain nombre de grands acteurs de
dotanco participer au .FR. Même si des évolutions récentes montrent une
dotanco réelle amélioration en la matière le chemin est encore long
dotanco compte-tenu du retard accumulé.

dotanco Donc au final, malgré la volonté pour certains de revendiquer leur
dotanco localisation/appartenance comme indiqué en préambule, la lourdeur, la
dotanco complexité et la tarification passée du .FR ont fait que de nombreux
dotanco français se sont détournés de « leur » extension pour se jeter dans
dotanco les bras du .COM, diminuant ainsi même encore plus l'intérêt de
dotanco l'extension nationale par rétroaction positive, et a contrario
dotanco d'autres pays européens (on peut penser à l'Allemagne notamment)
dotanco où, au contraire, l'extension nationale passe
dotanco avant, dans le coeur et l'esprit des citoyens, des extensions
dotanco internationales. Et une fois le choix fait, il n'y a que très peu de
dotanco motivation à changer d'extension, même sans aborder le problème du
dotanco référencement.

dotanco Avec l'arrivée de nouveaux gTLDs ciblant cet aspect
dotanco géographique/culturel/linguistique on peut même se demander si cela
dotanco n'aura pas d'impact négatif pour le .FR
dotanco

dataxy Facteurs d'attractivité:
dataxy - fiabilité des données whois des personnes morales,
dataxy - confidentialité des données personnelles pour les personnes physiques,
dataxy - le .fr, zone de sécurité pour les opérations marchandes,
dataxy - fiabilité technique des dns de l'afnic,
dataxy - visibilité de l'offre (4,8 ou 5,8 € affichés publiquement sur le site du registre)
dataxy - protection des titulaires et autres porteurs de droits (procédures cmap,fdi,parl)
dataxy - l'organisation sectorielle des administrations, professions et autres activités justement protégées :
dataxy (.gouv, avocats, mairie, ville, aeroport, pharmacien, port, huissier, cci, ...) qui facilite pour
dataxy l'utilisateur et le néophyte l'identification des organismes concernés.
dataxy Facteurs pénalisants:
dataxy - l'instabilité juridique du .fr (cf les derniers jugements contradictoires rendus, la pression des
dataxy pouvoirs publics sur l'Afnic après l'abandon du droit au nom en 2004 et l'ouverture aux personnes
dataxy physiques en 2006,
dataxy - les menaces pénales provenant de l'assemblée nationale (proposition de loi No 3726, 2 ans de
dataxy prison et 45 000 € d'amende pour le contrevenant) ou du sénat (N° 494),
dataxy - un contexte juridique instable qui freine les réservations des particuliers,
dataxy - l'intervention des pouvoirs publics pour modifier les règles du jeu en favorisant certaines
dataxy catégories d'intervenants (noms géographiques, nom des élus) par l'intermédiaire du décret,
dataxy - la modification des prérogatives de l'Afnic à qui l'on demanderait de devenir juge et partie.
dataxy
dataxy

cci-martinique Le « .fr » est devenu plus attractif que le « .com » et dépasse toujours le « .eu » pour les
cci-martinique entreprises françaises. Les facteurs limitant son intérêt sont à chercher dans les règles
cci-martinique de nommage.

cci-martinique

cahri Pour le .FR : permettre une reconnaissance de l'entreprise comme française
cahri Pour le .RE : assez marginal, donc peu attractif pour le moment, et une entreprise
cahri réunionnaise est aussi française ;)
cahri
cahri

apdui Facteurs d'attractivité:
apdui - fiabilité des données whois des personnes morales,
apdui - confidentialité des données personnelles pour les personnes physiques,
apdui - le .fr, zone de sécurité pour les opérations marchandes,
apdui - fiabilité technique des dns de l'afnic,
apdui - visibilité de l'offre (4,8 ou 5,8 € affichés publiquement sur le site du registre)
apdui - protection des titulaires et autres porteurs de droits (procédures cmap,fdi,parl)
apdui - l'organisation sectorielle des administrations, professions et autres activités justement protégées :
apdui (.gouv, avocats, mairie, ville, aeroport, pharmacien, port, huissier, cci, ...) qui facilite pour
apdui l'utilisateur et le néophyte l'identification des organismes concernés.
apdui Facteurs pénalisants:
apdui - l'instabilité juridique du .fr (cf les derniers jugements contradictoires rendus, la pression des
apdui pouvoirs publics sur l'Afnic après l'abandon du droit au nom en 2004 et l'ouverture aux personnes
apdui physiques en 2006,
apdui - les menaces pénales provenant de l'assemblée nationale (proposition de loi No 3726, 2 ans de
apdui prison et 45 000 € d'amende pour le contrevenant) ou du sénat (N° 494),
apdui - un contexte juridique instable qui freine les réservations des particuliers,
apdui - l'intervention des pouvoirs publics pour modifier les règles du jeu en favorisant certaines
apdui catégories d'intervenants (noms géographiques, nom des élus) par l'intermédiaire du décret,
apdui - la modification des prérogatives de l'Afnic à qui l'on demanderait de devenir juge et partie.
apdui
apdui

afnic Remarque liminaire

afnic Alors que les domaines génériques .com, .org, etc. ne comportent en général aucune
afnic désignation géographique ou de pays et sont régis par des règles définies par

afnic l'ICANN, les extensions nationales (« ccTLD »), comme le .fr sont sous juridiction nationale. Les extensions nationales, bien plus que de simples adresses, sont souvent un miroir de l'identité et des priorités nationales.

afnic En France, pendant plusieurs années, les utilisateurs se sont tournés vers des extensions génériques du fait des vérifications a priori effectuées pour l'extension nationale. Le .fr représente désormais près de 29 % du marché des noms de domaine en France.

afnic La France se rapproche ainsi de la « norme OCDE » : les extensions nationales représentent en moyenne 30 % des noms déposés dans chacun des pays.

afnic L'extension .com domine largement avec la moitié environ du marché des noms de domaine enregistrés. Les autres extensions génériques se partagent les 20 % restants. L'observation pays par pays indique cependant que les situations sont très contrastées.

afnic À l'exception des États-Unis, les pays qui possèdent les plus forts taux de noms de domaine par habitant sont majoritairement des pays où l'extension nationale est préférée par rapport aux extensions génériques : Danemark, Allemagne, Pays-Bas, Suisse, sans qu'il soit possible de déterminer entre ces deux éléments la cause de la conséquence.

afnic Facteurs d'attractivité du .fr

afnic Longtemps en retrait par rapport à ses homologues européens, tant en termes de nombre de noms de domaine déposés que de noms de domaine déposés par habitant, l'extension .fr connaît une forte croissance.

afnic À l'heure où l'Internet se « géolocalise » de plus en plus, les extensions géographiques ou de proximité tendent à reprendre l'avantage sur les extensions génériques.

afnic L'attractivité du .fr repose aujourd'hui sur cinq ressorts :

afnic La politique tarifaire.

afnic Les tarifs sont passés de 15 euros en 2002 à 4,80 euros en 2007.

afnic Le .fr se situe désormais dans la moyenne européenne.

afnic • Une politique de gestion ouverte.

afnic La politique de gestion a été assouplie, avec la suppression progressive d'un certain nombre de limitations. Les deux phases successives de l'évolution de la charte de nommage concernant le .fr (du 11 au 14 mai 2004 pour la suppression du droit au nom, puis le 20 juin 2006 pour l'ouverture aux particuliers) ont infléchi de manière très significative la courbe du nombre de noms de domaine enregistrés directement sous l'extension.

afnic • La simplicité des procédures d'enregistrement.

afnic La méthode d'enregistrement offre aujourd'hui une grande simplicité.

afnic Accessible 7 jours sur 7, quasiment en continu, et fortement automatisé, l'enregistrement en ligne est désormais possible sans fournir de documents.

afnic Parmi les critères de choix d'une extension, la simplicité arrive d'ailleurs au second rang.

afnic • La notoriété du .fr.

afnic L'extension enregistre un bon niveau de notoriété comme le révèle un sondage réalisé en 2007 par le journal 20 Minutes : 63 % des répondants connaissent les possibilités d'enregistrement du .fr.

afnic • L'image porteuse de sens du .fr.

afnic L'extension .fr jouit d'une image privilégiée aux yeux des internautes français, qui l'associent aux valeurs de francophonie (80 %), d'appartenance 48 %, et de proximité 36 %). Le .fr évoque également pour eux les valeurs de la République (liberté, égalité, fraternité), ainsi que d'autres valeurs à connotation positive (originalité, convivialité) ou pratique.

afnic La croissance actuelle du .fr démontre son attractivité

afnic Le .fr a connu une forte croissance, depuis son ouverture aux particuliers.

afnic Après s'être placé en 2006 dans la peloton de tête des extensions ayant connu la plus forte croissance au niveau mondial, avec une augmentation de 66 % de son nombre

afnic de noms de domaine, le .fr a maintenu en 2007 un rythme (40 %) qui continue d'en
afnic faire l'une des extensions géographiques les plus dynamiques. Depuis début 2008,
afnic près de 40 000 nouveaux enregistrements sont effectués chaque mois. 50 % des
afnic nouveaux enregistrements concernent des particuliers.

afnic Le seuil du million de .fr enregistrés a été franchi en janvier 2008 : 1 128 776 noms
afnic de domaine sous .fr étaient enregistrés au 1er mai 2008.

afnic Le TLD .fr se situait en mars 2008 au 17ème rang mondial, au 12ème rang mondial
afnic hors extensions génériques (et hors .tk), au 5ème rang européen (hors .eu). Cette
afnic position est à comparer avec celle de la France en matière de haut débit. La France
afnic se situe au 16ème rang des pays membres de l'OCDE pour l'accès au haut débit pour
afnic 100 habitants¹.

afnic Outre la croissance du nombre de noms de domaine, deux autres facteurs permettent
afnic de mesurer la valeur acquise par l'extension .fr :

- afnic • Le taux de renouvellement : celui-ci est particulièrement élevé sous .fr, de
afnic l'ordre de 80 à 85 %, alors qu'il est plus proche de 70 à 75 % sous
afnic certains gTLDs. Cela démontre l'attachement des titulaires à
afnic l'extension .fr ;
- afnic • Le taux d'utilisation : le .fr paraît significativement bien placé en termes
afnic d'usages réels par rapport à d'autres extensions comme le .eu (60 % de
afnic sites actifs dont 5,6 % de sites personnels sous .fr contre 54 % dont 2,8 %
afnic de sites personnels pour le .eu²).

acsel Le .fr permet d'identifier clairement l'origine ou l'appartenance territoriale du
acsel site consulté ; c'est notamment le cas pour les multinationales qui déclinent leurs sites dans
acsel chaque pays où elles sont présentes. En revanche, le .fr est un peu pénalisé par un déficit
acsel d'image et on constate que de nombreuses entreprises françaises lui préfèrent le .com ou
acsel toute autre extension générique.

acsel

acsel

acfc-ccip [Préalable : sur l'ensemble du questionnaire, la réponse à la question 7 incite à
acfc-ccip ne pas répondre de manière différenciée pour les domaines d'outre mer]

acfc-ccip Les facteurs d'attractivité du .fr sont les suivants :

- acfc-ccip * l'indication de la territorialité
- acfc-ccip * la bonne gestion de la zone de nommage en termes de sécurité et le nombre limité
acfc-ccip de litiges qui en découle.

acfc-ccip

acfc-ccip

06-12 Le « .fr » est intéressant pour les entreprises françaises, les particuliers. Il peut être également
06-12 utilisé pour un produit ou un site français exclusivement.

06-12 Sa contrainte est qu'il est difficile de développer un site internet avec un .fr plus loin que les
06-12 frontières françaises.

06-12

spt-wf Utiliser le .fr indique clairement que l'on se rattache à une entité française. Il y a par ce
spt-wf suffixe une connotation sécuritaire.

spt-wf Aucun facteur négatif détecté tant au niveau technique que autre.

spt-wf

spt-wf

05-26-pp L'extension nationale (.fr, .nl, ...) signale bien la localisation du site et peut
05-26-pp donner une idée sur l'intérêt/la pertinence/la compréhension de son contenu.
05-26-pp .eu ne me semble pas d'un grand intérêt.

05-26-pp

pp-B1431C Facteurs limitant:

pp-B1431C Coût supérieur au .com

pp-B1431C Jusqu'à récemment, formalités et restrictions vis à vis des particuliers

pp-B143105-20B

pp-B143105-20B

pp-05-20 pour un particulier (comme moi) le «.fr» est attractif si je suis
pp-05-20 Français et/ou résidant en France. Pour une personne morale, si mon
pp-05-20 activité a une portée au plus nationale.
pp-05-20 L'attraction pour le «.com» comme étant universel est illusoire.
pp-05-20
pp-05-05 Attractivité correcte pour une société nationale ou un particulier résidant en France.
pp-05-05 * Intéressant pour signifier une identité française.
pp-05-05 * Pour toute entreprise française à vocation internationale, le « .fr » me paraît peu
pp-05-05 intéressant, à l'exception peut être des produits français « typique »: Tourisme en France,
pp-05-05 Vins, Luxe, Foie Gras, ...
pp-05-05
pp-05-05
pp-04-29 La localisation du domaine apporte une valeur ajoutée en image de marque, et
pp-04-29 permet d'identifier immédiatement l'origine d'un site.
pp-04-29
pp-04-29
pp06-24B Facteurs d'attractivité:
pp06-24B - fiabilité des données whois des personnes morales,
pp06-24B - confidentialité des données personnelles pour les personnes physiques,
pp06-24B - le .fr, zone de sécurité pour les opérations marchandes,
pp06-24B - fiabilité technique des dns de l'afnic,
pp06-24B - visibilité de l'offre (4,8 ou 5,8 € affichés publiquement sur le site du registre)
pp06-24B - protection des titulaires et autres porteurs de droits (procédures cmap,fdi,parl)
pp06-24B - l'organisation sectorielle des administrations, professions et autres activités justement
pp06-24B protégées : (.gouv, avocats, mairie, ville, aeroport, pharmacien, port, huissier, cci, ...) qui
pp06-24B facilite pour l'utilisateur et le néophyte l'identification des organismes concernées.
pp06-24B Facteurs pénalisants:
pp06-24B - l'instabilité juridique du .fr (cf les derniers jugements contradictoires rendus, la pression des
pp06-24B pouvoirs publics sur l'Afnic après l'abandon du droit au nom en 2004 et l'ouverture aux
pp06-24B Personnes physiques en 2006,
pp06-24B - les menaces pénales provenant de l'assemblée nationale (proposition de loi No 3726, 2 ans
pp06-24B de prison et 45 000 €uros d'amende pour le contrevenant) ou du sénat (N° 494),
pp06-24B - un contexte juridique instable qui freine les réservations des particuliers,
pp06-24B - l'intervention des pouvoirs publics pour modifier les règles du jeu en favorisant certaines
pp06-24B catégories d'intervenants (noms géographiques, nom des élus) par l'intermédiaire du décret,
pp06-24B - la modification des prérogatives de l'Afnic à qui l'on demanderait de devenir juge et partie.
pp06-24B
pp06-24B
06-24-pp Quelque chose qui s'apparente à la fierté nationale, à tout le moins au sentiment d'un
06-24-pp espace public partagé
06-24-pp
06-24-pp
06-13-pp L'attractivité d'un nom de domaine est un ensemble des aspects de sa réputation, allant de la
06-13-pp facilité d'enregistrement ou facilité de transfert et transparence des règles et de fonctionnement,
06-13-pp vers la stabilité politique de l'extension et sa solidité technique. Il faut pouvoir être le meilleur sur
06-13-pp tous ces axes, tout en servant la population totale.
06-13-pp Depuis 2006 la facilité d'enregistrement sous ".fr" a augmenté, mais les difficultés de transferts
06-13-pp restent grandes, et soumis à une paperasse manuelle. L'extension ".fr" est instable politiquement
06-13-pp depuis la création de l'Afnic, la quantité des changements depuis 10 ans est impressionnante, elle
06-13-pp reflète les barrières politiques en France, et une très grande difficulté des pouvoirs politiques
06-13-pp d'aborder le sujet de front, sous toutes ses facettes. En simplifiant très fort, lors de la création de
06-13-pp l'Afnic, celui-ci n'a pas su imaginer comment donner l'accès aux domaines ".fr" à toute la
06-13-pp population, et a pris une approche très prudente de créer des castes privilégiées des ayant "droit
06-13-pp au nom", sans en exiger la moindre contrepartie ni fixer la limite dans le temps des privilèges (et
06-13-pp l'enregistrement d'un nom de domaine par celui auquel on donne la priorité est un strict
06-13-pp minimum). Pendant ce temps les citoyens français ont été bannis de leur propre extension, et se

06-13-pp sont très bien accommodés de cet état sous les extensions génériques. Embourbé dans le "droit au
06-13-pp nom", l'Afnic a eu tout le mal du monde pour s'en débarrasser. Pendant cette période pénible de
06-13-pp suppression des privilèges absurdes, certains élus ont usé et abusé de leurs accès au Sénat et à
06-13-pp l'Assemblée Nationale pour enfoncer encore plus l'extension ".fr". Pendant qu'ils exigeaient des
06-13-pp noms de domaines gratuits sous ".fr" et une législation dans ce sens, ils ont enregistré les noms
06-13-pp des villes et villages français, ou leurs propres noms des élus sous les extensions génériques,
06-13-pp .com ou ".net" ou ".org". On a l'impression que les élus français savent bien respecter les règles
06-13-pp d'égalité de traitement aux Etats-Unis, mais chez eux, en France, ils se croient au dessus des
06-13-pp citoyens.

06-13-pp Le grand avantage des extensions génériques gTLD (".com", ".org", ".net", etc.) est la stabilité
06-13-pp politique des règles d'enregistrement: l'égalité se résume en premier arrivée - premier servi, la
06-13-pp date et l'heure de transaction entre ordinateurs faisant foi. Les utilisateurs des domaines
06-13-pp génériques acceptent de se soumettre au système de résolution des litiges, UDRP, et en cas d
06-13-pp conflit - une marque ou un organisme public n'ont pas de "droit de nom" absolu.

06-13-pp L'extension allemande ".de" bénéficie de la même stabilité que les génériques, grâce à l'OE
06-13-pp Denic, et à la loi fédérale, qui n'interfère pas dans les règles d'enregistrement égalitaires: premier
06-13-pp arrivée - premier servi, la justice allemande résolvant les litiges éventuels. Il est à souligner que
06-13-pp les députés européens allemands, dont Erika Mann, ont été toujours au service des citoyens, et
06-13-pp ont un niveau élevé de compréhension de la dimension Internet. On peut noter que depuis peu le
06-13-pp député européen français Michel Rocard est de ceux qui ont approfondi le sujet.

06-13-pp Finalement, la création de ".eu" a eu sans doute un effet bénéfique sur tous les gouvernements
06-13-pp européens, en cadrant correctement les privilèges de "droit de nom".

06-13-pp En résumant: (1) la création d'un domaine sous ".fr" est facile et donc acceptable, (2) le transfert
06-13-pp est pénible, (3) l'instabilité politique de ".fr" est son plus grand handicap, le décret 2006-172
06-13-pp ajoute de l'instabilité au lieu de la supprimer, (4) l'Afnic a tous les atouts techniques, et avec
06-13-pp l'avènement d'EPP programmé tout récemment il sera au niveau des grands, gTLDs ou ".de".

06-13-pp L'attractivité de ".fr" dépend donc principalement de sa stabilité politique.

06-13-pp En ce qui concerne l'extension française de Guadeloupe, "gp" opérée par une équipe privée
06-13-pp locale. Ce registre ".gp" a survécu malgré 10 ans d'instabilité politique ".fr" qui ont sans nul doute
06-13-pp impacté sa réputation, et a su maintenir et faire évoluer sa technicité et ses serveurs de noms dans
06-13-pp les conditions difficiles des télécommunications dans les DOMs. C'est un authentique registre
06-13-pp français privé, qui a compris l'importance du métier registre au milieu des années 1990, avant la
06-13-pp création de l'Afnic, pour cela il mérite une reconnaissance. Il y a un coût incompressible de faire
06-13-pp fonctionner une entreprise, dont un registre internet, le prix de domaine ne peut diminuer qu'à
06-13-pp partir d'un certain volume, je dirais qu'en dessous de 100 mille euros de chiffre d'affaires tout
06-13-pp reste fragile (sachant que bien plus de la moitié du chiffre d'affaires sera prise par les impôts et
06-13-pp les cotisations sociales d'entreprise). L'effort de Guadeloupe est remarquable, il suffit de leur
06-13-pp garantir une stabilité de politique française de l'internet, ils vont réussir

06-13-pp

06-13-pp

indom Pour nous, l'histoire récente du .FR est à scinder en deux : l'avant et l'après
indom 2006. En effet, l'ouverture du .FR aux particuliers de juin 2006 est une étape
indom clef pour l'extension française.

indom Avant cette ouverture, le .FR a été géré de manière stricte. Les conditions
indom pour enregistrer un nom en .FR étaient restrictives. L'extension était
indom considérée comme « fermée ». Si un début d'ouverture a certes été opéré en
indom 2004, celui-ci s'inscrivait dans la continuité de pratiques déjà en cours et ne
indom visait pas à ouvrir le .FR à d'autres publics que ceux déjà éligibles.

indom Le parti-pris était de faire de l'espace de nommage français une zone sur
indom laquelle les abus étaient limités et les propriétaires de noms clairement
indom identifiés. Le but recherché a été atteint. Jusqu'à l'ouverture aux particuliers
indom de 2006, le .FR est resté une extension clairement balisée pour ces
indom utilisateurs. Derrière chaque .FR, l'Internaute savait avec un niveau de
indom certitude élevé qu'il trouverait une entité réelle, ayant pignon sur rue et dont
indom l'identité avait été vérifiée par l'AFNIC avant attribution du nom. Rassurant
indom lorsqu'on souhaite faire des achats sur Internet par exemple.

indom Le choix de la sécurité avait son revers : la relative confidentialité du .FR.
indom loin des volumes d'enregistrement des grandes extensions génériques comme
indom le .COM, mais également de pays proches comme l'Allemagne ou
indom l'Angleterre.

indom De plus, de nombreuses entreprises françaises ont été amenées à préférer un
indom .COM plus simple de mise en œuvre, et à négliger par conséquent le .FR.

indom S'est alors instauré, au sein de l'AFNIC, comme un « complexe du .COM »
indom provoquant un retournement idéologique. Initialement retranchée derrière sa
indom « zone de confiance », l'AFNIC a alors adopté une position beaucoup plus
indom libérale. Un mouvement accéléré par l'arrivée du .EU .

indom Le .FR a donc été ouvert aux particuliers en 2006, passant ainsi d'un système
indom restrictif, mais cohérent, à une situation de demi-mesure maladroite.

indom Nous voyons au moins 3 raisons pour lesquelles le potentiel du .FR n'est
indom aujourd'hui pas réalisé :

indom 1. Si l'ouverture de 2006 a permis d'augmenter les volumes d'enregistrement,
indom ceux-ci restent faibles en rapport avec les principales extensions mondiales .

indom 2. Renoncer au modèle de « zone de confiance » prive l'utilisateur du .FR de
indom l'espace de nommage sécurisé dont il jouissait précédemment : aujourd'hui, le
indom titulaire d'un .FR n'offre aucune garantie de sérieux aux utilisateurs de
indom l'extension.

indom 3. Instaurer un modèle à deux niveaux, y compris pour le Whois , ajoute à la
indom confusion pour l'utilisateur. Cela nuit également aux ayants-droits.

indom L'ouverture du .FR se révèle n'être qu'une demi-mesure. Trop timorée, elle a
indom supprimé la sécurité de l'ancien système sans pour autant apporter au .FR le
indom dynamisme d'autres extensions européennes ou génériques. Le maintien d'un
indom critère de territorialité apparaît aujourd'hui comme obsolète, sachant
indom qu'avant même l'ouverture de 2006, des bureaux d'enregistrement
indom proposaient déjà aux étrangers d'enregistrer des .FR en "prête-nom".
indom Cette pratique s'étant aujourd'hui répandue, il est illusoire de prétendre que
indom le critère de territorialité permet de garantir un accès au .FR aux seuls
indom français. Au contraire, ce critère instaure un système à deux mesures. D'un
indom côté ceux qui se refusent à avoir recours aux prête-noms et ne peuvent donc
indom peut-être pas enregistrer les .FR qu'ils souhaitent, et de l'autre ceux que ce
indom système officieux ne gênent pas.

indom Pour réaliser son potentiel, le .FR doit maintenant aller jusqu'au
indom bout du processus initié en 2006. Il est temps de l'ouvrir
indom complètement, et d'y supprimer les systèmes complexes, véritables
indom freins à son développement et gênes pour ses utilisateurs, comme le
indom Whois à deux vitesses. Pour respecter l'anonymat demandé par la
indom CNIL, on peut proposer un Whois caché pour tous, entreprises et
indom particuliers, mais accessible sur simple demande au registre ou a
indom l'un de ses bureaux d'enregistrement accrédités.

Q1 b sedo Aucune remarque particulière à formuler : ce sont des extensions beaucoup trop marginales pour juger de
sedo leurs facteurs d'attractivité ou de non attractivité.

sedo
sedo
mail-club Les extensions d'outre-mer ont une valeur identique au .FR, en tant qu'extension
mail-club territoriale. Malheureusement, peu d'extensions sont actives et donc enregistrables.
mail-club D'autres sont déposables mais les conditions d'enregistrements sont trop strictes. Une
mail-club entreprise de vente à distance qui livre à la Réunion n'est pas toujours en mesure de
mail-club satisfaire les règles restrictives du .RE.

mail-club
mail-club

France large (Même réponse. Avec la vocation spécifique que nous reconnaissons à ".tf" (développée plus France large (loin). locale.

France large

France large

dotanco Mis à part peut-être pour les populations locales, on ne peut pas dire que les extensions des DOM-TOMs françaises soient connues, ne serait-ce que de nom, même parmi les professionnels du milieu, et donc encore moins plus généralement.

dotanco On peut probablement expliquer cela d'une part par leur non utilisation (volume minimal, voire nul, de noms déposés), et l'incertitude les entourant (gestion attribuée à des sociétés privées) mais aussi par le caractère vraiment spécifique et inhabituel (peu de pays disposent d'autant d'extensions, la France est peut-être même le premier sur cette question), ce qui déconcerte en-dehors des frontières.

dotanco Cette situation historique va cependant probablement devenir plus claire et « légitime » avec l'arrivée d'autres gTLDs géographiques/culturels, car ainsi ces extensions françaises pourront clairement être présentées comme ayant vocation à permettre à des personnes concernées (localisation géographique locale ou non) de communiquer leur intérêt et attachement via un nom de domaine dans ces extensions.

dotanco Si on veut pouvoir rendre ces extensions attractives, il faut donc lever toute incertitude les concernant (mais c'est justement le but de ce décret, donc la situation bouge dans le bon sens), et simplifier énormément les procédures, pour les rendre similaires à celles qui seront employées dans les gTLDs similaires à l'avenir, afin donc de pouvoir chevaucher la vague d'intérêt qui se produira peut-être avec leurs lancements.

dotanco Sans simplification des démarches, ces extensions subiront le même sort que le .FR il y a quelques années, à savoir leur mise en retrait par rapport à d'autres extensions. Autant dire qu'alors, comme aujourd'hui, ces extensions pourraient être tout simplement retirées car au final inutilisées.

dotanco D'autant que rien ne dit que ne se lanceront pas de nouveaux gTLDs qui pourraient « empiéter » sur ces extensions : .LAT pour l'amérique latine pourrait séduire des guyanais par exemple, ou d'autres extensions relatives à des villes importantes d'amérique du sud, un .AFRICA pourrait sembler pertinent à un martiniquais ou un mahorais, un .OCEANIA (ou équivalent) plutôt qu'un .WF, etc. Tout dépendra bien entendu des succès réciproques des différentes extensions, compte-tenu qu'il semble peu probable que les facteurs de jeu ou de sémantique comme évoqués précédemment pour le .FR puissent s'appliquer davantage à ces extensions.

dotanco Il faut aussi tenir compte de l'avancée des IDNs, qui seront a priori des fonctionnalités mises en avant par les nouveaux registres, qui risquent pour la plupart de concerner des zones ayant besoin de langues/scripts/graphies au-delà de l'ASCII anglo-saxon des débuts d'Internet : par exemple le .CAT permet l'usage des 11 caractères castillans non présents dans l'ASCII.

dotanco Si les acteurs locaux se mobilisent peu pour faire fonctionner leur extension, compte-tenu de la délégation de responsabilité qui leur est donnée (dans l'esprit initial de la création des TLDs visant à servir la communauté Internet locale), il faut peut-être en tirer la conclusion que l'extension intéresse peu les populations locales ou que ces dernières ont peu été informées, et alors il faut soit ouvrir

dotanco l'extension (supprimer les conditions d'accès basées sur
dotanco l'appartenance nationale ou le positionnement géographique) soit la
dotanco fermer définitivement pour éviter les confusions, et l'éparpillement
dotanco des énergies de tous les acteurs
dotanco
dotanco

cci-martiniLe « .fr » est devenu plus attractif que le « .com » et dépasse toujours le « .eu » pour les
cci-martinientreprises françaises. Les facteurs limitant son intérêt sont à chercher dans les règles
cci-martini de nommage.

cci-martinique
cci-martinique

afnic Il convient de rappeler que, pour les extensions dont l'AFNIC a la délégation
afnic technique, celle-ci a toujours souhaité travailler avec des représentants de la
afnic communauté internet locale. Les Ministères respectifs lui ont indiqué, le cas échéant,
afnic quels organismes étaient légitimes pour travailler à la mise en place des extensions
afnic considérées. L'AFNIC a toujours travaillé avec ces organismes.
afnic Depuis sa mise en service en 2001, et selon le souhait des autorités locales, le .re a
afnic été réservé aux personnes morales situées à la Réunion. L'ouverture aux particuliers
afnic et aux titulaires de marques valables en France a été proposée par l'AFNIC en 2006.
afnic La proposition a été déclinée par les représentants des acteurs locaux.
afnic Ces restrictions expliquent que l'extension .re reste limitée à 1991 noms de domaine
afnic enregistrés/enregistrements au 1er mai 2008. Ses tarifs sont attractifs puisqu'alignés
afnic sur ceux du .fr.

afnic En ce qui concerne le .wf, 13 domaines ont été activés en 2008 par l'AFNIC en
afnic concertation avec le Service des Postes et Télécommunications de Wallis et Futuna
afnic afin de réduire la dépendance du territoire vis-à-vis de ses voisins au moment de
afnic l'ouverture du haut débit. Il a été explicitement demandé à l'AFNIC de ne pas ouvrir
afnic les enregistrements, dans l'attente de l'aboutissement du processus issu du décret du
afnic 6 février 2007.

afnic Quelle que soit l'extension, il importe de rappeler les principes du GAC3 :
afnic "The delegatee of a ccTLD is a trustee for the delegated domain, and has a duty to
afnic serve the residents of the relevant country or territory in the context of ISO 3166-1,
afnic as well as the global Internet community". Dès lors il importe de faire se rencontrer
afnic et s'exprimer les bureaux d'enregistrement, les demandeurs de noms de domaine, les
afnic utilisateurs d'internet et les registres pour décider de l'avenir de ces extensions
afnic

06-12 Pour les noms de domaines pour les Dom, notamment le .re, ils sont très intéressants pour les
06-12 entreprises, associations et autres sites locaux, il permet à ces sites d'être mieux vus par les
06-12 réunionnais. Cependant la contrainte est la même que pour le .fr : difficile de développer un
06-12 site plus loin que la Réunion, même pour le tourisme avec un .re

06-12
06-12

spt-wf Pas de remarques particulières.

spt-wf
spt-wf

05-26-pp cette prolifération me paraît très lourde : si toutes les nations se mettent à
05-26-pp détailler ainsi leur territoire, il faudra un dictionnaire des extensions à côté de l'ordinateur,
05-26-pp à moins que celles-ci soient sous la forme .fr.re, .fr.gp, ...

05-26-pp
05-26-pp

pp-05-20 les domaines d'outre-mer n'ont d'intérêts que pour des personnes
pp-05-20 morales ou entités à portée locale.
pp-05-20 En fait, je ne pense pas qu'ils auraient du être créés mais comme ils
pp-05-20 existent...
pp-05-20

pp-05-20

L'existence d'un domaine internet « .mq » est déterminant pour la Martinique. Cet élément structurant de l'infrastructure Internet est un des moyens de signifier la présence de la Martinique sur Internet, de promouvoir et de valoriser ses atouts.

C'est donc un vecteur important d'enracinement mais surtout un élément de participation à cette zone formidable d'échanges qu'est Internet. 11 représente donc notre pays du point de vue géographique mais également sa population à travers le Monde.

Les facteurs limitant son intérêt sont dus à un manque de souplesse dans sa gestion, dont l'origine serait :

- Un bureau d'enregistrement ou registre éloigné des réalités martiniquaises

- Un registre dont la structure serait instable ou privée

- Une volonté d'uniformisation sans prise en compte des particularités

- Le manque d'intervention des collectivités du pays, seul relais viable, dans

- la définition du cahier des charges et le choix de l'entité en charge

- techniquement de la gestion du « .mQ »